

Bruxelles, le 22 septembre 2017

Annexe 3 à la communication NBB_2017_24

Liste des *templates* de reporting eCorporate

Champ d'application

- *Entreprises d'assurance et de réassurance de droit belge¹ (y compris les entreprises visées à l'article 276 de la loi mais à l'exclusion des entreprises visées aux articles 275 -entreprises entièrement réassurées- et 294 –entreprises locales d'assurance- de la loi du 13 mars 2016) ;*
- *Succursales établies en Belgique d'entreprises d'assurance ou de réassurance relevant du droit d'Etats qui ne sont pas membres de l'Espace économique européen ;*
- *Entités responsables² d'un groupe d'assurance ou de réassurance de droit belge au sens des articles 339, 2° et 343 de la loi du 13 mars 2016 ;*
- *Succursales établies en Belgique d'entreprises d'assurance ou de réassurance relevant du droit d'un Etat membre de l'EEE ;*

¹ Y compris les entreprises en « run off ».

² Et plus précisément aux entreprises d'assurance ou de réassurance de droit belge qui sont une entreprise participante dans au moins une entreprise d'assurance ou de réassurance de l'Espace économique européen ou d'un pays tiers, aux entreprises d'assurance ou de réassurance de droit belge dont l'entreprise mère est une société holding mixte ou une compagnie financière mixte de l'Espace Economique Européen ou d'un pays tiers et aux sociétés holding d'assurance ou compagnies financières mixtes de droit belge qui sont entreprises mères d'une entreprise d'assurance ou de réassurance de droit belge.

Annexe 3 - Liste des templates de reportings eCorporate

I. Templates reportings des entreprises d'assurance et de réassurance de droit belge et des succursales en Belgique d'entreprises d'assurance et de réassurance non-EEE

1. Rapports généraux:

	Templates	Lien vers site web BNB
<i>Regular Supervisory Report</i> (RSR)	Non mais voir art. 304 à 314 du Règlement délégué 2015/35	/
RSR - Déclaration annuelle de changement	Non mais voir art. 312 du Règlement délégué 2015/35	/
<i>Solvency and Financial Condition Report</i> (SFCR)	Non mais voir art. 290 à 303 du Règlement délégué 2015/35	/
Rapport ORSA (avec en annexe l'évaluation des risques les plus matériels)	Non mais voir circulaire ORSA 2017/13	/

2. Rapports concernant le système de gouvernance:

Mémorandum de gouvernance	Oui (cf. annexe 2 de la circulaire 2016-31)	Cf. lien
Mémo de gouv Annexe 1 - Rapport d'activités de la fonction gestion des risques	Non car il s'agit du rapport interne à l'entreprise	/
Mémo de gouv Annexe 2 - Rapport d'activités de la fonction actuarielle	Non car il s'agit du rapport interne à l'entreprise mais il faut respecter l'art. 272, point 8 du Règlement délégué 2015/35	/
Mémo de gouv Annexe 3 - Rapport d'activités de la fonction audit interne	Non car il s'agit du rapport interne à l'entreprise	/
Mémo de gouv Annexe 4 - Planning d'audit de la fonction audit interne pour l'année suivante	Non – format libre	/
Mémo de gouv Annexe 5 - Rapport d'activités de la fonction de <i>Compliance</i>	Non car il s'agit du rapport interne à l'entreprise	/
Mémo de gouv Annexe 6 - Rapport du responsable blanchiment (pour les activités vie)	Non – format libre	/
Mémo de gouv Annexe 7 - Planning de <i>monitoring</i> de la fonction de <i>Compliance</i> pour l'année suivante	Non- format libre	/
Mémo de gouv Annexe 8 - Tableau reprenant les informations chiffrées concernant la rémunération des membres du conseil d'administration et du comité de direction	Oui (cf. annexe 3 de la circulaire 2016/31)	Cf. lien
Mémo de gouv Annexe 9 - Liste des activités, fonctions, tâches opérationnelles importantes ou critiques sous-traitées	Non – format libre	/
Mémo de gouv Annexe 10 - Liste des prêts / crédits ou garanties aux membres du conseil d'administration et du comité de direction qui	Oui (cf. annexe 1 de la circulaire 2017/21)	Cf. lien

dépassent EUR 100.000		
Mémo de gouv Annexe 11 - Version actualisée des statuts	Non mais = copie acte authentique	/
Mémo de gouv Annexe 12 - Liste actualisée des membres du conseil d'administration, du comité de direction, des comités spécialisés du conseil d'administration (comité d'audit, comité des risques et comité de rémunération) et des responsables de fonctions de contrôle indépendantes	Oui (cf. circulaire 2016/40)	Cf. lien
Rapport du Comité de direction sur l'efficacité du système de gouvernance	Oui (cf. annexe 1 de la circulaire 2016/31)	Cf. lien
Etat et composition du capital – Déclaration annuelle	Oui (cf. circulaire actionnariat)	Cf. lien
Modification de l'état et de la composition du capital – Déclaration occasionnelle	Oui (cf. circulaire actionnariat)	Cf. lien

3. Divers :

Legal Entity Identifier (LEI)	Oui (cf. circulaire LEI)	Cf. lien
Rapport annuel du Conseil d'administration à l'Assemblée générale (AG)	Non mais = document officiel	/
Procès-verbal de l'AG	Non mais = document officiel	/
Déclaration semestrielle du comité de direction concernant le reporting prudentiel périodique quantitatif et qualitatif (art. 80 §5 et 202 loi SII)	Oui (cf. circulaire 2016/40)	Cf. lien
Déclaration annuelle du comité de direction concernant le reporting prudentiel périodique quantitatif et qualitatif (art. 80 §5 et 202 loi SII)	Oui (cf. circulaire 2016/40)	Cf. lien
Lettre de notification pour l'utilisation de l'Ajustement pour Volatilité (VA)	Non	/
Pour l'entreprise qui a des filiales d'assurance participantes mais qui n'est pas responsable d'un groupe d'assurance, les comptes consolidés de l'entreprise et ses filiales entreprises participantes et le rapport de gestion	Non mais = document officiel	
Plan de participations bénéficiaires Vie	Non	/
Données complémentaires Vie	Oui	Cf. lien
Pour l'entreprise qui utilise un modèle interne : Minor Model Change reporting	Non	
Pour l'entreprise qui utilise un modèle interne : Schéma standardisé relatif au calcul du SCR et informations transmises au sein du Collège à ce sujet	Oui	Cf. lien
Le cas échéant : dossier USP	Non – format libre	/

II. Templates reportings attendus de l'entité responsable d'un groupe d'assurance et de réassurance de droit belge

1. Rapports généraux:

	1 ^{ère} soumission	Mise à jour
Group Regular Supervisory Report (Group RSR)	Non mais voir art. 372 à 375 du Règlement délégué 2015/35	/
Group RSR - Déclaration annuelle de changement	Non mais voir art. 373 du Règlement délégué 2015/35	/
Group Solvency and Financial Condition Report (Group SFCR) soit rassemblement des rapports solos soit rapport unique pour le groupe	Non mais voir art. 359 à 371 du Règlement délégué 2015/35	/
ORSA Group soit rassemblement des rapports solos soit rapport unique pour le groupe (avec en annexe l'évaluation des risques les plus matériels)	Non mais voir circulaire ORSA 2017/13	/

2. Rapports concernant le système de gouvernance:

Mémorandum de gouvernance Groupe soit rassemblement des mémos de gouv solos soit rapport unique pour le groupe	Oui (cf. annexe 2 de la circulaire 2016-31)	<i>Cf. lien</i>
Mémo de gouv Annexe 1 - Rapport d'activités de la fonction gestion des risques groupe	Non car il s'agit du rapport interne à l'entreprise	/
Mémo de gouv Annexe 2 - Rapport d'activités de la fonction actuarielle groupe	Non car il s'agit du rapport interne à l'entreprise mais il faut respecter l'art. 272, point 8 du Règlement délégué 2015/35	/
Mémo de gouv Annexe 3 - Rapport d'activités de la fonction audit interne groupe	Non car il s'agit du rapport interne à l'entreprise	/
Mémo de gouv Annexe 4 - Planning d'audit de la fonction audit interne groupe pour l'année suivante	Non – format libre	/
Mémo de gouv Annexe 5 - Rapport d'activités de la fonction de <i>Compliance</i> groupe	Non car il s'agit du rapport interne à l'entreprise	/
Mémo de gouv Annexe 7 - Planning de <i>monitoring</i> de la fonction de <i>Compliance</i> groupe pour l'année suivante	Non- format libre	/
Mémo de gouv Annexe 8 - Tableau reprenant les informations chiffrées concernant la rémunération des membres du conseil d'administration et du comité de direction de l'entité-mère	Oui (cf. annexe 3 de la circulaire 2016/31)	<i>Cf. lien</i>
Mémo de gouv Annexe 9 - Liste des activités, fonctions, tâches opérationnelles importantes ou critiques sous-traitées au sein du groupe	Non – format libre	/
Mémo de gouv Annexe 10 - Liste des prêts / crédits ou garanties aux membres du conseil d'administration et du comité de direction de l'entité-mère qui dépassent EUR 100.000	Oui (cf. annexe 1 de la circulaire 2017/21)	<i>Cf. lien</i>

Mémo de gouv Annexe 11 - Version actualisée des statuts de l'entité-mère	Non mais = copie acte authentique	/
Mémo de gouv Annexe 12 - Liste actualisée des membres du conseil d'administration, du comité de direction, des comités spécialisés du conseil d'administration (comité d'audit, comité des risques et comité de rémunération) et des responsables de fonctions de contrôle indépendantes de l'entité-mère	Oui (cf. circulaire 2016/40)	Cf. lien
Rapport du Comité de direction de l'entité-mère sur l'efficacité du système de gouvernance	Oui (cf. annexe 1 de la circulaire 2016/31)	Cf. lien
Etat et composition du capital de l'entité-mère – Déclaration annuelle	Oui (cf. circulaire actionnariat)	Cf. lien
Modification de l'état et de la composition du capital de l'entité-mère – Déclaration occasionnelle	Oui (cf. circulaire actionnariat)	Cf. lien

3. Comptes consolidés :

Comptes consolidés	Non mais = document officiel	/
Rapport annuel du Conseil d'administration à l'Assemblée générale (AG) de l'entité-mère	Non mais = document officiel	/
Procès-verbal de l'AG de l'entité-mère	Non mais = document officiel	/

4. Divers :

Déclaration semestrielle du comité de direction concernant le reporting prudentiel périodique quantitatif et qualitatif groupe	Oui (cf. circulaire 2016/40)	Cf. lien
Déclaration annuelle du CD concernant le reporting prudentiel périodique quantitatif et qualitatif groupe	Oui (cf. circulaire 2016/40)	Cf. lien

III. Rapports attendus des succursales en Belgique d'entreprises d'assurance et de réassurance relevant d'un Etat membre de l'EEE

Rapport du responsable blanchiment (pour les activités vie)	Non – format libre	/
---	--------------------	---

IV. Rapports attendus des entreprises d'assurance soumises à un régime particulier en raison de leur taille (art. 276 de la loi du 13/03/2016)

1. Rapports concernant le système de gouvernance

Mémorandum de gouvernance	Oui (cf. annexe 2 de la circulaire 2016-31)	Cf. lien
Mémo de gouv Annexe 1 - Rapport d'activités de la fonction gestion des risques	Non car il s'agit du rapport interne à l'entreprise	/
Mémo de gouv Annexe 2 - Rapport d'activités de la fonction actuarielle	Non car il s'agit du rapport interne à l'entreprise mais il faut respecter l'art. 272, point 8 du Règlement délégué 2015/35	/
Mémo de gouv Annexe 3 - Rapport d'activités de la fonction audit interne	Non car il s'agit du rapport interne à l'entreprise	/
Mémo de gouv Annexe 4 - Planning d'audit de la fonction audit interne pour l'année suivante	Non – format libre	/
Mémo de gouv Annexe 5 - Rapport d'activités de la fonction de <i>Compliance</i>	Non car il s'agit du rapport interne à l'entreprise	/
Mémo de gouv Annexe 6 - Rapport du responsable blanchiment (pour les activités vie)	Non – format libre	/
Mémo de gouv Annexe 7 - Planning de <i>monitoring</i> de la fonction de <i>Compliance</i> pour l'année suivante	Non- format libre	/
Mémo de gouv Annexe 9 - Liste des activités, fonctions, tâches opérationnelles importantes ou critiques sous-traitées	Non – format libre	/
Mémo de gouv Annexe 10 - Liste des prêts / crédits ou garanties aux membres du conseil d'administration et du comité de direction qui dépassent EUR 100.000	Oui (cf. annexe 1 de la circulaire 2017/21)	Cf. lien
Mémo de gouv Annexe 11 - Version actualisée des statuts	Non mais = copie acte authentique	/
Mémo de gouv Annexe 12 - Liste actualisée des membres du conseil d'administration, du comité de direction, des comités spécialisés du conseil d'administration (comité d'audit, comité des risques et comité de rémunération) et des responsables de fonctions de contrôle indépendantes	Oui (cf. circulaire 2016/40)	Cf. lien
Rapport du Comité de direction sur l'efficacité du système de gouvernance	Oui (cf. annexe 1 de la circulaire 2016/31)	Cf. lien
Etat et composition du capital – Déclaration	Oui (cf. circulaire	Cf. lien

annuelle	actionnariat)	
Modification de l'état et de la composition du capital – Déclaration occasionnelle	Oui (cf. circulaire actionnariat)	<i>Cf. lien</i>

2. Divers :

Rapport annuel du Conseil d'administration à l'Assemblée générale (AG)	Non mais = document officiel	/
Procès-verbal de l'AG	Non mais = document officiel	/
Déclaration annuelle du comité de direction concernant le reporting prudentiel périodique quantitatif et qualitatif (art. 80 §5 et 202 loi SII)	Oui (cf. circulaire 2016/40)	<i>Cf. lien</i>
Plan de participations bénéficiaires Vie	non	/